

Séance du 25 Janvier 2002

L'an deux mil deux le vingt cinq Janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint ,M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Pierre LE DILAVREC, ,M. Rémy LE MEUR M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Michel LE ROY ,M. Romain QUERE ,M. Jacques TILLY , M. Tanguy MORVAN .

Absents : Mme Sylvie GEFFROY, M. Yvon FOLLOROU,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY à Mme Martine JAOUEN .M Yvon FOLLOROU à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2002

Date de Publication : 31 Janvier 2002

Secrétaire : M. Romain QUERE

Objet : Matériel informatique : Contrats de prestations de services et assistances réseaux

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il avait été souscrit en 1997 avec la Société SEGILOG de LA FERTE BERNARD un contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services pour une durée de 5 ans à effet du 15 Janvier 1997 pour un droit d'entrée de 13 000 Frs H.T et une redevance annuelle de 17 500 Frs H.T . Ce contrat est arrivé à échéance et le Maire propose de passer un nouveau contrat de 3 ans d'acquisition de logiciels et de prestations de services pour un montant de 3000 Euros H.T annuels. Accord du Conseil à l'unanimité, le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à ce contrat.